

LE MOT DU MAIRE



Chères Vissoises, chers Vissois,

L'année 2020 aura été bien singulière. Jamais depuis cent ans notre pays n'avait vécu une telle situation. Beaucoup d'entre nous sont impactés par cette pandémie, des familles ont perdu un être cher.

C'est dans ce contexte de mesures sanitaires strictes que se sont déroulées les élections municipales. Je tiens à vous remercier pour votre participation à plus de 62 % et votre confiance, une nouvelle fois, renouvelée.

Votre conseil municipal, composé de conseillères et conseillers d'expérience et de jeunes élus forts de leur énergie et de leur dynamisme, va permettre pour le bien-être de tous, de donner une nouvelle impulsion au développement de notre belle commune.

Sur le plan climatique, l'année 2020 fut une année exceptionnelle, la plus chaude jamais enregistrée depuis 1900.

Notre pays aura également été endeuillé par la mort d'innocentes victimes du terrorisme ; nous pensons tout particulièrement à l'horrible assassinat du professeur d'histoire, Monsieur Samuel PATY, qui a choqué la nation toute entière.

Enfin, nous retiendrons la disparition de l'ancien Président de la République Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, qui a modernisé notre société et contribué à la construction Européenne.

Au sein de notre commune, comme pour l'ensemble de nos compatriotes, nous avons dû nous adapter au confinement imposé par le Chef de l'Etat, du 17 mars au 11 mai, qui a, au-delà de nos difficultés de déplacement et des mesures sanitaires contraignantes, provoqué un ralentissement de l'activité économique. Merci à tous ceux d'entre vous qui, de par leur disponibilité et leur capacité d'adaptation, ont permis aux personnes les plus vulnérables de traverser cette période.

Mes pensées vont particulièrement à nos professionnels de santé, à nos producteurs, commerçants, artisans, aux services publics (enseignants, forces de secours et de l'ordre) ainsi qu'à nos employés communaux.

Malgré les difficultés de se réunir en présentiel, le conseil municipal nouvellement installé a immédiatement travaillé à la gestion de la crise et a œuvré à d'importantes réalisations et acquisitions. De plus, de nombreuses études de projets ont été menées et les dossiers de demandes de subventions constitués, afin de bénéficier pleinement du plan de relance de l'économie mis en place par les pouvoirs publics.

Avec cette crise, nous avons vu que l'absence de vie sociale est vécue pour beaucoup d'entre nous comme un déchirement et un véritable obstacle à l'expression de nos valeurs de vie en société. Nous devons néanmoins nous adapter aux nouvelles pratiques participatives et aux nouveaux outils numériques. Il faut que nous profitons de la situation créée par le virus pour anticiper des évolutions devenues inéluctables.

Plus que jamais, le conseil municipal et moi-même sommes mobilisés à votre service pour construire notre futur en confiance, et ce, grâce à notre communauté d'entraide humaine, proche et responsable.

Vissoises, Vissois, je vous souhaite une bonne année 2021.



SOMMAIRE

LES PROJETS.....	4
LES FINANCES	5
LES REALISATIONS	6
SIVU DU RPI	16
L'ECOLE.....	16
LE CENTRE DE LOISIRS.....	19
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	23
LA BIBLIOTHEQUE.....	23
LA GENDARMERIE.....	24
VIE PRATIQUE.....	26
LES INFORMATIONS DIVERSES	35
LES REMERCIEMENTS.....	38
LES NAISSANCES – MARIAGES – BIENVENUE - DECES.....	39
LA PAGE HISTORIQUE.....	41
LES COMMEMORATIONS.....	44
LES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LA COMMUNE.....	48

PROJETS

◆ **L'église**

La dernière phase de la rénovation de l'église concerne l'intérieur. Travaux de maçonnerie, de plâtrerie, de carrelage, d'éclairage, de chauffage et mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité incendie, sont prévus dans cette tranche de travaux.

◆ **Les écoles**

Ce projet consiste à la rénovation totale des écoles et la création d'une salle périscolaire. Les dossiers de demande de subvention sont déposés dans le cadre de la rénovation énergétique et de la relance économique.

◆ **Aménagement du centre bourg**

Suite à l'achat du terrain jouxtant la place Jules Viseur, une étude d'aménagement est en cours par les services d'ingénierie du département et tout particulièrement du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Le projet a pour objectif de régler les problèmes de circulation et de stationnement de la place Jules Viseur, par la création d'un parking proche des bâtiments communaux.

Cet espace pourra voir l'implantation d'un pôle de proximité par un ensemble de commerces et de services proches.

◆ **Éclairage public**

La dernière tranche de travaux d'installation d'éclairage à LED est programmée rue du 19 mars 1962, rue de Verdun, rue de l'église et également place Jules Viseur.

◆ **Assainissement et interconnexion réseau d'eau**

Le début des travaux a pris du retard pour des raisons techniques suite aux difficultés rencontrées dans la commune de Haucourt et à l'arrêt du chantier dû au confinement.

La jonction entre la commune de Haucourt et l'entrée de notre commune, au niveau du pont de la Sensée, devrait être réalisée entre les mois de juin et décembre 2021.

Une première tranche de travaux à l'intérieur de notre agglomération devrait être réalisée au cours de l'année 2022.

Elle concerne la partie située entre le pont de la Sensée et le monument aux morts (RD939 – rue André Mercier).

En plus de ces travaux d'assainissement, une nouvelle canalisation d'eau potable sera posée et tous les raccords en plomb individuels seront supprimés.

Cette nouvelle canalisation reliant le château d'eau de Haucourt à notre réseau permettra une sécurité d'alimentation réciproque.

De plus, son dimensionnement important permettra également une meilleure défense contre l'incendie.

◆ **Création d'un chemin de randonnée « La voie sacrée du Canada ».**

En partenariat avec la Communauté de Communes Osartis-Marquion, un chemin de randonnée reliant les différents sites militaires dont le départ se situera place Jules Viseur à Vis-en-Artois.

◆ **Site Internet**

Une refonte totale de notre site internet est en cours. Une commission composée de Ghislaine ANSELIN, Philippe DEGROOTE, Simon DEGEUSER, Franck LAGRENE se réunit régulièrement pour l'élaborer.

◆ **Modernisation des services administratifs**

Renouvellement de tous les systèmes téléphonique, informatique et de reproduction à la mairie.

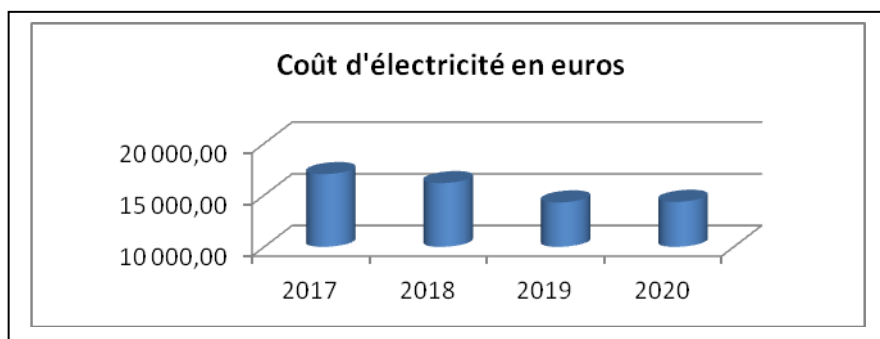
LES FINANCES



Le budget 2020 est parfaitement maîtrisé et ce, malgré des dépenses imprévues liées à la crise sanitaire. Cette crise a nécessité la fermeture du chantier de l'église et une prolongation de la location de l'échafaudage. Les recettes de la commune ont baissé avec l'arrêt de la location de la salle des fêtes.

Pour cette année, nous avons fait un zoom sur les dépenses d'électricité pour l'éclairage public. Nous avons investi, depuis deux ans sur un éclairage à LED plus performant et moins « gourmand ». Nous en mesurons déjà les effets aujourd'hui. Cette économie devrait encore évoluer avec la dernière tranche de travaux programmée sur l'année 2021.

Malgré la hausse des tarifs d'électricité, la commune constate dans son budget de fonctionnement, une baisse de plus de 16% de la consommation et cela de manière constante depuis 2 ans. Il faut également considérer une baisse du coût d'entretien du fait de cette nouvelle technologie.



Comme chaque année, nous avons dégagé un excédent de fonctionnement. Cet excédent nous permet d'assurer les investissements de la commune.

De plus, le conseil municipal agit pour être le plus réactif possible. Ainsi avons-nous constitué des dossiers de demandes de subventions dans le cadre de la relance économique, suite à la COVID.

Cette action nous a déjà permis de bénéficier d'une aide de 100 000 € par l'état, suite à l'instruction du dossier par Monsieur le Sous-préfet CASTANIER, pour la dernière tranche de travaux de l'église.

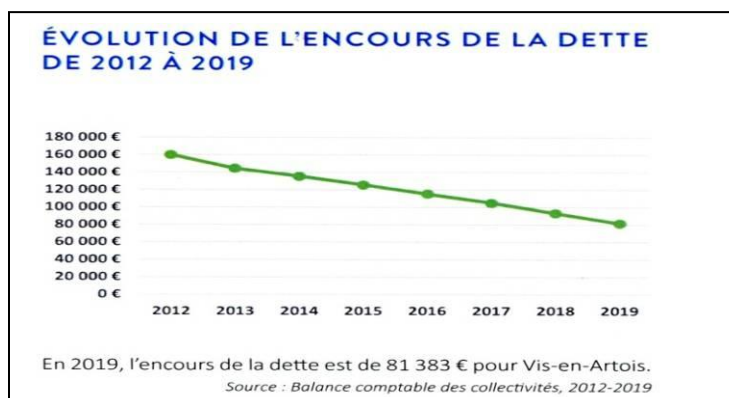
Avec des finances communales saines, nous sommes en mesure d'assurer le financement des projets futurs.

La dette de la commune est en diminution constante sans augmentation des taux d'imposition.

Ce faible endettement nous permet de réinvestir pour enrichir le patrimoine de la commune en bénéficiant de taux d'emprunt proche de zéro.

Le patrimoine immobilier de la commune s'est enrichi d'une propriété jouxtant la place.

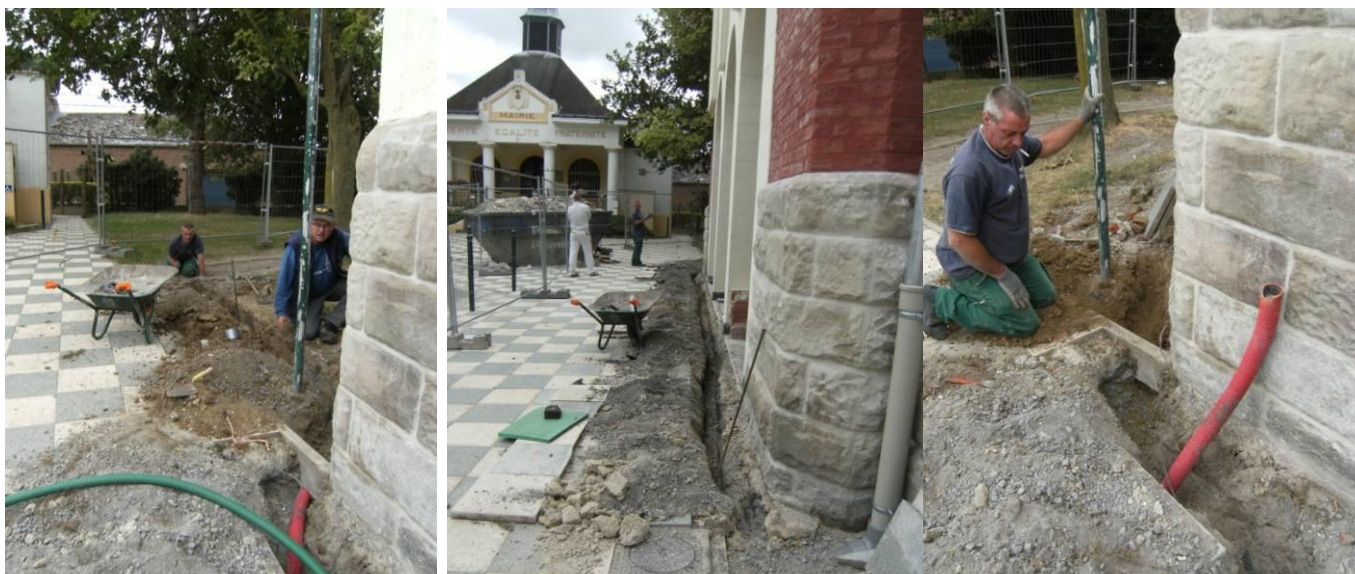
C'est une réelle opportunité pour le réaménagement et le développement de notre centre bourg.



LES REALISATIONS

◆ TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC

- Pose de fourreaux pour le passage des réseaux de téléphonie et de vidéo protection



- raccordement des descentes des eaux pluviales de l'église au réseau.

Pose de puisards et de canalisations par les employés communaux.



- Réseau d'éclairage public

Poursuite de la rénovation de l'éclairage public avec des lanternes à LED



Pose d'un éclairage à LED rue de Chérisy

◆ SECURITE DE L'ESPACE PUBLIC

▪ Entretien et amélioration de la signalisation horizontale



Réfection des peintures des passages protégés.



Nouvelles délimitations de stationnement avec dépose minute pour les livraisons



Aménagement d'une chicane entre l'église et la salle polyvalente pour la sécurité des piétons, certains cyclomoteurs ne respectant pas l'interdiction de circulation.



Mise en service des feux tricolores au croisement de la rue Mercier et de la rue de Boiry

▪ Déplacement du radar pédagogique.



Déplacement du radar pédagogique à l'entrée d'agglomération en provenance d'ARRAS.

▪ Vidéo protection

Des caméras de vidéo protection ont été installées dans le village. Ce système comporte également des caméras pour la lecture automatique des plaques d'immatriculation. Les images ne sont consultées qu'en cas d'incivilités ou de méfaits ou sur réquisition de la gendarmerie. Les enregistrements ne sont accessibles que par les personnes déclarées en préfecture et sont détruits à l'issue d'un mois conformément à la loi.



Des panneaux réglementaires annonçant que la commune est dotée d'un système de vidéo protection sont posés à chaque entrée d'agglomération.



Pose des réseaux câblés

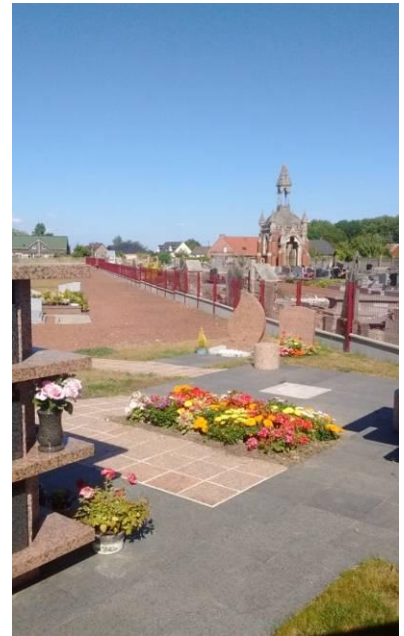
◆ ESPACES VERTS



Plantation et entretien des massifs de fleurs.



Fleurissement de la plaque de la voie sacrée du Canada



Fleurissement du columbarium



Abattage des arbres près de l'église et de l'école, leur développement occasionnant des dégâts aux bâtiments.



Remise en état du sol et réengazonnement des espaces verts



◆ CIMETIERE



Travaux de remise en peinture des clôtures du cimetière. Installation d'un nouveau point d'eau à l'extrémité Nord du cimetière.

▪ Reprise des concessions abandonnées au cimetière.



Dans le cadre de l'amélioration de l'aspect du cimetière, le bureau d'étude CCE France a procédé à la mi-août à la pose de panneaux indicateurs devant chaque tombe, faisant apparaître un état d'abandon.

Un affichage en mairie et à l'entrée du cimetière, indique les références des tombes concernées ; un premier procès-verbal de constat a été réalisé le 22 septembre 2020.

Plus de 80 tombes sont concernées par cette procédure. La procédure de reprise s'étalera sur 3 ans. Si dans 3 ans personne n'a donné de nouvelles, les caveaux seront repris par la municipalité. La chapelle au milieu du cimetière est concernée. « A terme, elle pourrait devenir un ossuaire »

Parallèlement à la reprise des tombes abandonnées : constitution d'un fichier informatisé du cimetière permettant une meilleure gestion.

◆ LES BATIMENTS

▪ La salle polyvalente



Du fait de la situation sanitaire, la salle polyvalente ne peut-être louée.
La remise en état de toutes les peintures a été réalisée par Bruno et Eric, employés municipaux.

- Ecoles



Démoussage, contrôle et réparation de la couverture



- ◆ **DIVERS**

- **Achat du terrain et de l'habitation jouxtant la place Jules Viseur.**



Fin décembre, Madame BERNARD, fille de l'ancienne propriétaire Madame Irène LEMOINE, remet les clés de la propriété et de la maison d'habitation à Monsieur le Maire.

Le terrain a une superficie de plus de 6000m²

◆ EGLISE

Fin de la 3^{ème} tranche : le clocher et la façade principale



Rénovation des bétons de la façade avant de l'église



Rejointoiement des briques et réparation des bétons.



L'architecte Eric BARRIOL observe les étanchéités proposées par le couvreur



Les claustras qui ont été fabriqués sur place, sont positionnés entre les éléments porteurs.



Abat-son et protections anti-pigeons par filet





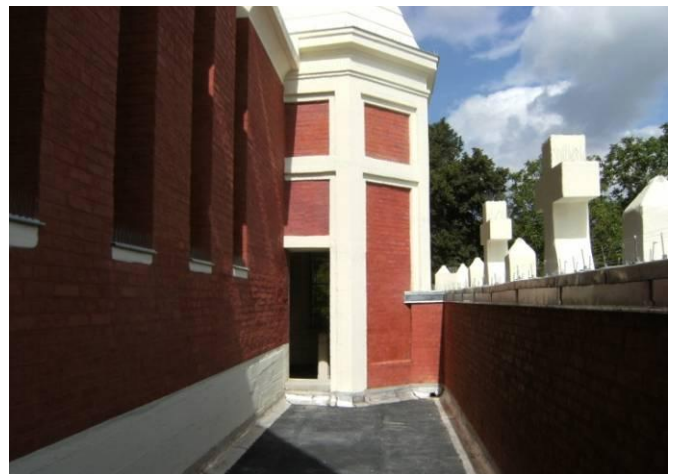
Protections anti-pigeons au sommet des tourelles.



Tous les éléments en béton ont été recouverts par une protection en plomb et zinc avec un dispositif anti-pigeons



Percement d'une porte pour accès à la terrasse permettant son entretien.



Nouvelle étanchéité de la terrasse.

Travaux d'intérieur



Pose d'un échafaudage sur la terrasse pour la fixation des vitraux en façade



Un échafaudage a été dressé à l'intérieur pour la pose des vitraux.



Les vitraux créés par le Maître verrier BROUARD sont à dominante bleu entourés de jaune. .

Les travaux de la façade s'achèvent



Dépose des filets de protection et démontage de l'échafaudage



Réception et signature par Monsieur le Maire du procès verbal de fin de travaux de la 3^{ème} tranche (façade principale et le clocher) en présence du Maître d'œuvre.



*Tous les extérieurs sont maintenant rénovés.
La façade principale a retrouvé toute sa splendeur ainsi que les façades arrière et latérales.*



SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Nous clôturons une année particulière. Dans le contexte des élections municipales, le confinement, et une situation sanitaire compliquée, le RPI a voulu répondre au mieux aux parents dans le service rendu.

Le renouvellement des conseils municipaux a impliqué le renouvellement du conseil des élus du RPI.

Le bureau est ainsi composé :

Président : Jean Pierre SANTY, conseiller référent de Vis en Artois

Première Vice-présidente Murielle DUFAY, adjointe au Maire de Rémy

Deuxième Vice-président Patrick DEREGNAUCOURT, Maire de Hamblain

Durant cette crise, le RPI se veut être dans l'anticipation, la réactivité, l'accompagnement et la protection. Avec l'aide des enseignants, des élus et du personnel du RPI un important travail est réalisé en coulisse.

Lors du premier confinement, nous avons organisé l'accueil des enfants pour les familles de soignants et les personnels de santé.

Pour la réouverture des écoles, les moyens humains et les produits correspondant aux normes demandées sont utilisés.

Je remercie le personnel qui a su s'adapter et faire preuve de mobilité.

Enfin, nous avons assuré les surcoûts liés à la COVID, et lors de la rupture du service de la part de la société de transport, nous avons organisé des mini garderies dans chaque commune, pour permettre d'assurer le service périscolaire et maintenir un service normal.

Le Président Jean Pierre SANTY



LES ECOLES

"L'année 2020 vient de se terminer !... Malheureusement, l'Ecole n'a pas été épargnée par le contexte sanitaire qui a stoppé « net » tous les projets imaginés et commencés dans le cadre des activités du RPI "Sensée-Cojeul" et de la coopérative scolaire.

Le mois de Décembre 2019, avec ses différentes réjouissances et notamment la fabrication d'objets pour le marché de Noël, restera l'un des derniers moments conviviaux de la dernière année scolaire.

Dès le début 2020, de nombreux moments de vie marquants dans le déroulement de la vie de nos élèves, importants pour la construction et le développement personnel de chacun, n'ont pu être travaillés à l'école.

Cependant les familles ont, pour une grande majorité, tenté de pallier la fermeture des écoles pendant la période de confinement strict vécu entre mars et juin 2020.

Les parents ont pu, avec l'aide des enseignants, réaliser des séquences d'apprentissage très variées et quelquefois exceptionnelles et imaginatives en maternelle, ce qui a permis de nombreux échanges écrits et visuels riches et intéressants. Ce lien a contribué à entretenir le lien indispensable école-famille dans un contexte social très particulier.

En juin dernier, les élèves sont revenus nombreux dans les classes mais la traditionnelle fête de fin d'année n'a pu se tenir comme à l'habitude... Un manque qui nous rappelle la situation exceptionnelle vécue.

Cependant tous les enfants présents se sont très vite remis au travail au travers des nombreuses activités ludiques, éducatives et enrichissantes afin que les enseignants puissent établir un diagnostic des acquis mais aussi, parfois, des lacunes de nos élèves.

Donner du sens et utiliser le quotidien de l'enfant est une priorité dans la démarche pédagogique mais, en cette période à la fois TRES différente et inconnue, cela a parfois relevé du défi. Heureusement, la bonne coordination de l'équipe enseignante, des élus et du personnel SIVU ont permis une gestion sécuritaire et humaine du quotidien scolaire.

Malgré tout cela, et dans un climat toujours aussi incertain face au risque lié au COVID 19, les enseignants et les enseignantes du RPI continuent à mettre en place et mener des actions rémunératrices pour la coopérative scolaire auprès des familles afin de pouvoir financer des équipements de classe différents et innovants : sportifs, ludiques et numériques.

Toutes ces actions et ces investissements ne sont possibles que grâce aux actions et au soutien de tous : familles d'une part mais aussi communes par d'éventuelles subventions.

Un grand merci à tous et à toutes au nom des élèves !"

Alain PLACE Responsable RPI "Sensée-Cojeul" Directeur Ecole de BOIRY NOTRE DAME

Quelques rétrospectives de l'année 2020



Les rois et les reines



Activités manuelles



Activités culinaires



La lettre au Père Noël



Reprise des écoles en juin 2020 après le confinement.



Application du protocole sanitaire en milieu scolaire

LE CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 06 juillet au 31 juillet 2020 dans la salle polyvalente et les écoles.

La municipalité a tenu à maintenir l'ouverture du centre de loisir, un protocole sanitaire a été mis en place afin d'accueillir les enfants dans les meilleurs conditions. L'effectif a été réduit pour respecter au mieux, le protocole et les gestes barrières.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, les animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, (jeux, sorties et spectacles).

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

22 enfants par semaine ont été accueillis, entourés d'une équipe pédagogique :

- 1 Directrice BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance
- 1 Animateur BAFA
- 2 Animatrices BAFA Stagiaires
- 1 Animatrice CAP Petite Enfance
- 1 Animateur Non Qualifié



Activités manuelles, grands jeux, prévention, goûter fermier, randonnée dans le village, activités bulles de savon, goûter festif. Activité accrobranche au Cit'Loisirs d'Arras, visite de la ferme pédagogique de Courrières, équitation, atelier poterie, activité Slim Challenge BPDJ, journée à Cagnicourt, pack 3 jeux sportifs, initiation au Hip Hop...

Et c'est parti pour 1 mois







Un mois de juillet bien rempli !

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A mini pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunal d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et d'accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles, un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent à la salle polyvalente, en présence des animatrices d'Osartis.

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice

03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01

Martine Lemaire, animatrice

03.21.60.68.73

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous



Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	06.87.05.41.58
Mme LEFEBVRE Antonia Et M. LEFEBVRE Jean-Marie	6 résidence du Limousin	06.12.54.08.38
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39

LA BIBLIOTHEQUE

Bonjour amis lecteurs,

Les années passent mais ne se ressemblent pas. 2020 restera une année triste et morose.

Aucune manifestation n'a eu lieu mais nous espérons nous rattraper cette année.

Malgré l'inactivité nous avons fait l'acquisition de nombreux ouvrages, les prix littéraires 2020 et des nouveaux livres pour les enfants.

Nous remercions nos lecteurs qui nous sont restés fidèles.

Mme LOURDAUX professeur des écoles (GS, CP) a repris le chemin de la bibliothèque le mardi avec ses élèves qui sont ravis de ce moment de découvertes littéraires et de détente.

Les cours informatiques organisés par Osartis/Marquion au sein de la bibliothèque vont reprendre en janvier tout en respectant les mesures sanitaires. Les inscriptions ont lieu en mairie.

Venez nombreux passer un moment convivial avec les bénévoles Béatrice, Martine, Ghislaine. Très bonne année à chacun remplie, de bonnes lectures, de rencontres.



Nouveaux horaires
OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE
Mardi de 19h15 à 19h45
Le mercredi de 10H00 à 11H00

LA GENDARMERIE



L'ensemble du personnel de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS vous souhaite leurs meilleurs vœux de bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels

La brigade de VIS EN ARTOIS fait partie intégrante de l'entité appelée communauté de brigades de VIS EN ARTOIS. Cette entité regroupe les brigades de VIS EN ARTOIS – CROISILLES et MARQUION.

Cette mutualisation fait que, selon les brigades en charge de l'astreinte, vous pouvez avoir affaire avec des gendarmes de Croisilles ou Marquion plutôt que ceux de la brigade de VIS EN ARTOIS.

Cela n'enlève en rien la qualité de la prise en charge de l'évènement dont vous faites l'objet. Pour les plaintes ou tout renseignement, bien évidemment, la brigade de VIS EN ARTOIS est ouverte sept jours sur sept sur toute l'année. Les horaires d'ouverture sont :

08h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00 du lundi au samedi
09h00 à 12h00 – 15h00 à 18h00 pour les dimanches et jours fériés.

En dehors de ces horaires, vous serez orienté vers un centre d'appel situé à Arras. En cas d'urgence avérée, vous pourrez être mis en relation avec un gendarme de permanence. Sinon si votre demande n'a pas de caractère d'urgence, vous serez invité à revenir durant les heures d'ouverture.

Vous pouvez également préparer votre plainte à distance via un module pré-plainte en ligne via une page internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Ce site est utilisable pour des faits dont vous ne connaissez pas l'auteur et concerne :

Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)

Un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

Une fois cette pré-plainte remplie, elle nous est transmise et permet de préparer votre dépôt de plainte avant votre venue et ainsi réduire votre temps passé à l'unité.

Pour toute demande urgente d'intervention, ne cherchez pas à appeler le numéro à 10 chiffres de la brigade : **COMPOSEZ LE 17 ou 112**

Précisions sur votre brigade de gendarmerie :

La brigade de VIS EN ARTOIS est commandée par le Major Pruvost. Le capitaine CLAIRON commande la communauté de brigades.

La communauté de brigades est composée de 35 personnels.

L'année 2020 a vu quelques mouvements au sein de la brigade de VIS EN ARTOIS.

Le brigadier BREGONZIO a été muté au PSIG d'AVESNES SUR HELPE et le brigadier BOYAVAL à la brigade de MARQUION

Sont arrivés, L'Adjudant CARON (brigade de FRUGES), Maréchal des logis THUILLIER (peloton d'autoroute de BELFORT), Gendarme adjoint GUILMAIN (PSIG BOULOGNE SUR MER)

L'année 2020 restera marquée par l'entrée dans nos vies de la pandémie COVID. Celle-ci nous a obligés à modifier considérablement nos habitudes. Nos activités sociales s'en trouvant restreintes ou supprimées. Dans cette épreuve, je tiens à féliciter chacun sur vos

implications dans le respect des gestes barrières et des mesures de couvre-feu. Souhaitons tous que les vaccins et traitements nous permettent de reprendre au plus tôt une vie normale.

La commune de VIS EN ARTOIS s'est équipée de la vidéo-protection. Cet outil nous a permis de résoudre quelques incivilités et d'orienter certaines de nos enquêtes.

Bien qu'il fasse bon vivre à VIS EN ARTOIS, ces équipements permettent d'éviter à la collectivité de supporter financièrement certaines dégradations ou de mettre fin aux incivilités.

Bien évidemment, ce dispositif est une aide à posteriori.

Si vous constatez une infraction en train de se dérouler, n'hésitez pas à composer le 17.

Une patrouille est constamment sur le secteur et pourra vérifier vos renseignements.

Soyez assurés que la gendarmerie de VIS EN ARTOIS répondra à toutes vos sollicitations, ou vous orientera vers les services compétents pour y parvenir.

Je remercie la mairie de VIS EN ARTOIS de nous avoir réservé une page dans leur bulletin.

Le Capitaine Yves CLAIRON



La gendarmerie est intervenue pour la sécurisation, rue du 19 mars 1962, suite à la rupture d'un câble électrique lors de la tempête de février 2020



Le Major PRUVOST, commandant de la brigade de gendarmerie de Vis en Artois était présent lors de la signature de la convention de la procédure de rappel à l'ordre.

VIE PRATIQUE

❖ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi	de 10h00 à 12h00
Mardi	de 16h30 à 18h30
Vendredi	de 16h00 à 18h00

Arrivée de Madame Pascale GUILLOIS qui complète le mi-temps de Madame Marylise DUPONT au secrétariat de mairie



Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
Tous les jours sauf le mercredi après-midi
☎ **03.21.48.18.60**

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire

Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie

❖ SITE INTERNET



Nous sommes en cours de refonte totale de notre site internet prévu pour 2021. Dans l'attente, des modifications partielles ont été effectuées.

❖ SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)

❖ ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

Élections départementale et Régionale
Le 13 juin et le 20 juin 2021.

❖ TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte est le mercredi matin

Date des prochaines collectes de **Vis-en-Artois** :

Ordures ménagères résiduelles (bac gris) :	tous les mercredis
---	--------------------

Collecte sélective (bac jaune) :	Collecte du verre (bac vert) :	Collecte des déchets verts (contenant libre) :
mercredi 13 janvier 2021 mercredi 27 janvier 2021 mercredi 10 février 2021 mercredi 24 février 2021 mercredi 10 mars 2021 mercredi 24 mars 2021 mercredi 7 avril 2021 mercredi 21 avril 2021 mercredi 5 mai 2021 mercredi 19 mai 2021 mercredi 2 juin 2021 mercredi 16 juin 2021 mercredi 30 juin 2021 mardi 13 juillet 2021 mercredi 28 juillet 2021 mercredi 11 août 2021 mercredi 25 août 2021 mercredi 8 septembre 2021 mercredi 22 septembre 2021 mercredi 6 octobre 2021 mercredi 20 octobre 2021 mercredi 3 novembre 2021 mercredi 17 novembre 2021 mercredi 1 décembre 2021 mercredi 15 décembre 2021 mercredi 29 décembre 2021 mercredi 12 janvier 2022 mercredi 26 janvier 2022 ...	mercredi 6 janvier 2021 mercredi 3 février 2021 mercredi 3 mars 2021 mercredi 7 avril 2021 mercredi 5 mai 2021 mercredi 2 juin 2021 mercredi 7 juillet 2021 mercredi 4 août 2021 mercredi 1 septembre 2021 mercredi 6 octobre 2021 mercredi 3 novembre 2021 mercredi 1 décembre 2021 ...	samedi 3 avril 2021 lundi 12 avril 2021 lundi 19 avril 2021 lundi 26 avril 2021 lundi 3 mai 2021 lundi 10 mai 2021 lundi 17 mai 2021 samedi 22 mai 2021 lundi 31 mai 2021 lundi 7 juin 2021 lundi 14 juin 2021 lundi 21 juin 2021 lundi 28 juin 2021 lundi 5 juillet 2021 lundi 12 juillet 2021 lundi 26 juillet 2021 lundi 9 août 2021 lundi 23 août 2021 lundi 6 septembre 2021 lundi 20 septembre 2021 lundi 27 septembre 2021 lundi 4 octobre 2021 lundi 11 octobre 2021 lundi 25 octobre 2021 lundi 8 novembre 2021 lundi 22 novembre 2021 lundi 6 décembre 2021
Horaire des déchèteries Baralle, Biache-Saint-Vaast, Vis-en-Artois du 1 ^{er} avril au 31 octobre du lundi au jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h vendredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h45 dimanche : 9h - 12h du 1 ^{er} novembre au 31 mars du lundi au samedi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30 dimanche : 9h - 12h Accès sur RDV samedi et dimanche : www.cc-osartis.com		

Collecte des encombrants	lundi 8 mars 2021	lundi 8 novembre 2021
Quels sont ces rebuts ? Oui : Cuisinières, vélos, bois, machines à laver, gros cartons, matelas, sommiers, meubles, ... Non : Sont Interdit : <i>à déposer en déchèterie</i> Congélateurs, réfrigérateurs, télévisions, porte de garage, porte-fenêtre, Pneus, Amiante, Produits polluants, produits toxiques, pots de peinture, cuves à fuel, huiles de vidange, végétaux, gravats, pierres, éviers en grès, WC, bidets, placoplâtres, ...		

Retrouvez l'ensemble des informations sur la collecte et gestion des déchets sur la page :

www.cc-osartis.com

onglet : Services, rubrique : Gestion des déchets

Numéro Vert : 0 800 10 25 35

❖ DECHETERIE

Du nouveau !

Vous pouvez déposer, outre les déchets verts, les métaux, cartons, bois, meubles, matelas, couettes, oreillers, recyclables grâce à l'éco organisme Eco Mobilier, les bouteilles d'huile de friture, les capsules de café, les produits cosmétiques, les sachets de brioches, le textile, les appareils électriques, pots de peintures et autres produits chimiques, pneumatiques propres et déjantés, et également des gravats.

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes OSARTIS au 0 800 10 25 35 (N° VERT)

❖ BALAYAGE DES CANIVEAUX

Passage dans la commune 4 fois par an.



❖ LA POSTE VOUS INFORME

La Poste de VIS EN ARTOIS, vous accueille

• Horaires du bureau

Mardi, mercredi, vendredi
Samedi

de 14h00 à 17h00
de 9h00 à 12h00

• Heures de la levée du courrier

Du lundi au vendredi 16 h 30
Le samedi 12 h 00



❖ RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

❖ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur VAN LUYCK reçoit en Mairie sur rendez-vous le 2^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 9h30.

Téléphone : 03.21.48.18.60

❖ TRESORERIE DE VITRY EN ARTOIS

Espace François MITTERAND
140 rue Cheminot – 62490- VITRY EN ARTOIS
☎ 03.21.50.15.72
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00

❖ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHE

03.21.15.21.00
Permanence téléphonique le jeudi de 9h00 à 12h00
Par courrier : Madame POCHE Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS
Mairie - 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 13h30 à 16h30

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Bruno DUVERGE
Permanence parlementaire : 34 Route Nationale 62121 Ervillers - ☎ : 03.91.19.80.23
Email : permanencebrunoduverge@orange.fr

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE SENATEUR

Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE
Email : jm.vanlerenberghe@senat.fr
Adresse Sénat : Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

❖ PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Pierre GEORGET
Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY
Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Contact mail : messeanne.grobelny.benedicte@pasdecals.fr

❖ LISTE DES COMMERCANTS, ARTISANS, SERVICES

Tel : 03 21 73 09 10

DEGEUSER HORTICULTURE

Mail : eric.degeuser@gmail.com

Activité : Producteur de plants de fleurs et de légumes

Horaires d'ouverture : lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Adresse : 53 rue André Mercier

Site internet : <https://www.artisanduvegetal-arras-vis-en-artois.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/DegeuserHorticulture>



Tel : 03 21 58 63 95

FLEURS DE VIE

Benoit Six et Laura Lecuyer

Activité : fleuristerie

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi de

10h à 12h30 et de 14h à 19h

Vendredi, samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

Dimanche : 9h à 13h

Adresse : 51 rue André Mercier

Site internet : bientôt Facebook



Tel : 03 21 22 21 10

SALON CHRISTOPHE

Mail : salon.christophe@orange.fr

Activité : coiffeur créateur

Horaires d'ouverture : lundi : 14h-19h

Mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 19h

Samedi : 8h à 17h

Adresse : 28 rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/Salon-Christophe-Vis-en-artois110104045709351/>

Note : 30 ans d'ouverture de son salon cette année



Tel : 03 21 22 33 31

BOULANGERIE MOCQUANT

Mail : jean-michel.mocquant@orange.fr

Activité : Boulanger

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 5h30 à 20h

Adresse : 44 rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/Boulangerie-Mocquant-10074116159528>



Tel : 03 21 55 85 87

CAFE LE LONGCHAMP

Mail : lelongchamp62156@outlook.fr

Activité : Presse, tabac, bar, fdj, pmu

Horaires d'ouverture : variés

Adresse : 35 rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/lelongchampvisenartois>



Tel : 06 50 23 79 01

AUX DELICES DE VIS

Mail : emi05821@gmail.com

Activité : Friterie

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi : 11h à 14h et 18h à 21h

Vendredi au samedi : 11h à 14h et 18h à 22h Dimanche : 18h à 22h

Adresse : 48 bis rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/D%C3%A9lices-de-Vis-103545348171074>



Tel : 03 74 41 21 13

AU MUSTANG BURGER

Mail : delaleaustevenart@hotmail.fr

Activité : Friterie

Horaires d'ouverture : mardi au jeudi de 11h30 à 14h et 18h30 à 21h

Vendredi, samedi : 11h30 à 14h et 18h30 à 22h Dimanche : 18h30 à 21h

Adresse : 58 bis rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/karinedelaleau62>



Tel : 06 59 58 48 65

LES JARDINS DE LA SENSEE

Mail : lesjardinsdelasensee@gmail.com

Activité : Maraichage, vente de légumes et produits régionaux

Horaires d'ouverture : vendredi de 14h30 à 18h

Marché d'Arras le samedi matin de 7h30 à 13h

Adresse : 45 rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/lesjardinsdelasensee>



Tel : 03 91 95 23 76

CARREFOUR CONTACT

Mail : caroline_stulmuller@carrefour.com

Activité : vente au détail de produits alimentaires

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 20h

Dimanche 9h à 13h

Adresse : 2 bis rue de Chérisy

Site internet : <https://www.carrefour.fr/magasin/contact-vis-en-artois>

<https://www.facebook.com/contactVisenArtois/>



Tel : 06 09 49 29 38

L'OS EN BOIS

Activité : pensions de chiens et de chats

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Adresse : 24 rue de Boiry

Site internet : <https://www.facebook.com/LosEnBois>



Tel : 06 18 04 01 88

L'ARCHE VERTE

Mail : larcheverte62@gmail.com

Activité : pension et élevage de chiots et chatons.

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Adresse : 24 rue de Boiry

Site internet : <http://larcheverte.fr/>

https://www.facebook.com/Nurserie-Larche-verte106661851259600/about/?ref=page_internal



Tel : 06 72 23 87 42

MAXENCE DESCAMPS IAD France

Mail : maxence.descamps@iadfrance.fr

Activité : Conseiller immobilier

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous



Maxence DESCAMPS

Conseiller immobilier

06 72 23 87 42

maxence.descamps@iadfrance.fr

Vis-en-artsis [62]

Tel : 06.46.44.11.69

SOUND&CUSTOM PC

Activité : technicien informatique custom/modding, PC,

Audiovisuel (sonorisation, DJ, prise de son etc.) et réalité virtuelle.

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous



Tel : 06 78 18 74 64

2S SECRETARIAT SERVICES

Mail : 2s.secretariat@orange.fr

Activité : secrétaire indépendante.

Tous travaux de secrétariat sur site et à distance

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Adresse : 9 rue de Boiry



Tel : 03 21 16 11 58

ALLO SECRETARIAT SERVICES

Mail : allo.secretserv@nordnet.fr

Activité : photocopies, reliures, cartes de visites, impressions,

Frappe et mise en page de documents,

Horaires d'ouverture : Lundi : 10h à 12h15 et 14h à 18h30

Mardi : 9h30 à 12h15 et 14h à 18h30

Mercredi : 9h30 à 12h15

Jeudi : 9h30 à 12h15 et 14h à 18h30

Vendredi : 9h30 à 12h15 et 14h à 17h15

Adresse : 63 rue André Mercier

Site internet : <https://allosecretariatsservices.fr/> <https://www.facebook.com/AlloSecretariatServices>



Tel : 03 21 59 98 16

RS AUTO

Mail : rsauto62@orange.fr

Activité : Garagiste

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et 14h à 18h

Adresse : 64 rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/rsauto62156>

<https://reparationservicesauto.auto-dealer.fr/>



Tel : 06 13 01 56 25

BASTIEN DEGARDIN

Mail : b.degardin@wanadoo.fr

Activité : Aménagements paysagés

Adresse : rue de Rémy.

Horaires d'ouverture : 8h à 12h30 et 14h à 18h

Site internet : <http://degardinpaysage.fr/>



Tel : 07 71 06 63 47 et 06 17 32 46 19

EIRL MERTENS

Activité : couverture, zinguerie, traitement de toiture

Adresse : rue André Mercier

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous



EIRL MERTENS

Tel : 03 21 50 80 58

ANTENNE ET PLOMBERIE

Mail : benoistphilippe@neuf.fr

Activité : Dépannage d'antenne et plomberie

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Adresse : 50 rue André Mercier



Tel : 06 19 82 45 55

JMM SERVICES

Mail : contact@jmmservices.fr

Activité : services jardinage et petits travaux.

Adresse : 12 Résidence de la petite sensée

Site internet : <https://www.jmmservices.fr/>



Tel : 09.60.46.18.36

TBE MOREAU David

Activité : Tirage à bières et équipements

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous

Adresse : rue du 19 mars 1962

Tel : 03 21 58 43 13

UNION DE LA SCARPE

Mail : uniondelascarpe@orange.fr

Activité : Coopérative agricole

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Adresse : 17 Rue de Boiry



Tel : 03 21 22 30 97

LA POSTE ET LA BANQUE POSTALE

Activité : bureau de poste et banque postale

Horaires d'ouverture : Mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h.

Levée du courrier à 16h30.

Adresse : 4 place Jules Viseur

Site internet : <https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-deposte/bureau-detail/vis-en-arts/11688A>



❖ POLE MEDICAL ET PARAMEDICAL

Pharmacie ABRAHAM

Tel : 03 21 22 31 54

Mail : pharmacie.abraham@gmail.com

Activité : Pharmacie

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h

Samedi matin de 9h à 12h

Adresse : 39 rue André Mercier

Site internet : <https://www.facebook.com/pharmacie.vis.en.arts/>



Docteur Thierry DEVOS

Tel : 03 21 73 08 40

Activité : Médecin généraliste

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi Sur rendez-vous Samedi matin sans rendez-vous.

Adresse : 75 rue André Mercier

Docteur Angélique ROMON

Tel : 03 91 19 84 49

Mail : docteurromon@gmail.com

Activité : Dentiste

Horaires d'ouverture : du Lundi au vendredi sur rendez-vous

Adresse : 6 rue de Chérisy

Alexis DELACROIX, Maurine LEMAIRE, Corentin DELATTRE, Marie PESIN

Cabinet de kinésithérapie

Tel : 03 21 58 56 36 Mail :

Activité : Masso kinésithérapie

Horaires d'ouverture : De 8h à 20h du lundi au vendredi

Gardes respiratoires le week-end

Adresse : 27 rue André Mercier

Marion FAIVRET et Aurélie CLAPTIEN

Tel : 0627354650

Mail : cabinet.idel.vis@gmail.com

Activité : Infirmières libérales

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche sur rendez-vous de 6h30 à 20h

Adresse : 6 rue de Chérisy

Angélique LENGLET et Hélène FAYT

Tel : 0650352368

Activité : Infirmières libérales

Horaires d'ouverture : Tous les jours sur rendez-vous

Adresse : 27 rue André Mercier

DEFIBRILLATEUR



Le défibrillateur est à votre disposition. Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.
Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

Quelques numéros utiles

MEDECIN DE GARDE	03.21.71.33.33
PHARMACIE DE GARDE	0 825.74.20.30
SAMU (en cas d'urgence vitale)	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800.59.59.59
CENTRE DES GRANDS BRÛLES	03.20.44.56.10
SOS MAINS	0 826.20.95.75
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	17
VIOLENCES CONJUGALES	3919
ALLO ENFANCES EN DANGER	119
MALTAITANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	3977
VIOLENCE/HARCELEMENT A L'ECOLE	0 800.59.11.11
France VICTIMES 62	03.21.71.62.00

LES INFORMATIONS DIVERSES

◆ LE RAPPEL A L'ORDRE

Le rappel à l'ordre s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sécurité et à la salubrité dans la commune.

Cela peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives, certaines atteintes légères à la propreté publique, les « incivilités » commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire portées à sa connaissance, certaines nuisances sonores, certains écarts de langage.

C'est un outil supplémentaire de prévention de la délinquance qui permet au maire de convoquer les auteurs de trouble, les personnes qui sont dans la confrontation avec l'ordre.

Le rappel à l'ordre est verbal. L'auteur du fait est convoqué pour un entretien par un courrier officiel après consultation du Parquet. Les parents ou le responsable éducatif de l'auteur sont destinataires d'une copie de la convocation.

Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence des parents, de ses représentants légaux, ou, à défaut, d'une personne exerçant une responsabilité à son égard.

Cette procédure de rappel à l'ordre vient compléter le dispositif de vidéo-protection mis en place dans la commune.

Monsieur le Maire signe la Convention de rappel à l'ordre avec Monsieur le Procureur de la République, André LOURDELLE du Parquet d'ARRAS



◆ LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS COVID-19

▪ Les masques

Dès le début de la pandémie, nous avons commandé à la Région des Hauts de France 1400 masques dont 700 offerts.

Ces masques ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour les personnes de plus de 65 ans et pour l'ensemble des habitants, la distribution s'est faite à la salle polyvalente les 13 et 15 mai 2020

. Centre de vaccination

La municipalité de Biache-Saint-Vaast a sollicité la Préfecture afin d'installer un centre de vaccination anti-Covid dans sa commune.

◆ LES RESTOS DU CŒUR (Antenne de Biache-Saint-Vaast)

La responsable Madame Yolande LEPOIVRE et sept bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires, deux matinées par semaine, durant la campagne d'hiver, et une fois tous les quinze jours, durant l'été.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscription,
Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



◆ DONS DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT

« DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT »
Alors prenez date des rendez-vous 2021 !



☞ Lundi 22 février 2021 de 15h00 à 19h00

☞ Samedi 03 juillet 2021 de 8h00 à 12h00

☞ Samedi 20 novembre 2021 de 8h00 à 12h00

} à la salle « Joël FOURNIER »

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez appeler au **03.28.54.22.04**
ou au n° vert **0820 802 222**

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ HABITAT – CONSTRUCTION



☞ Maison individuelle et garage

- ⇒ 18 demandes de certificat d'urbanisme
- ⇒ 6 demandes de déclaration préalable
- ⇒ 5 permis de construire

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

- ⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Nouvelles constructions : Dossier à déposer en Mairie.

- ⇒ Construction jusqu'à 20 m² : déclaration préalable
- ⇒ Pour les constructions supérieures à 20m², demande de permis d'aménager ou de permis de construire.

Travaux de façade : déclaration préalable de travaux en Mairie.

- ⇒ Si par exemple vous changez votre fenêtre à l'identique (couleurs, menuiserie, type de vitrage) : vous êtes dispensé de cette démarche.
- ⇒ Si la fenêtre est identique en tous points à l'ancienne mais que vous optez désormais pour un double vitrage à la place d'un simple vitrage : vous êtes dispensé de cette démarche.
- ⇒ Pour tous les autres cas : déclaration préalable de travaux en Mairie.

◆ EAU



Pour tous dysfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement à Noréade :

Tél. : **service clientèle 03.27.99.80.50 – service technique 03.27.99.80.20 – www.noreade.fr**

◆ PROPETE DU VILLAGE

De nombreux habitants se plaignent des déjections canines dans les espaces publics principalement sur les trottoirs et voiries.

Il est rappelé que toute personne accompagnée de son animal de compagnie doit procéder à l'enlèvement des déjections de son animal.



Le non respect de cette obligation est susceptible d'une amende de 35 €, le constat de l'infraction peut légalement être dressé à partir des images de vidéo-protection.

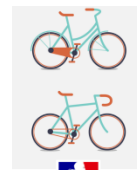
◆ PREVENTION ET SECURITE

▪ Trotinettes électriques, Hoverboards



Les engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) comme tout véhicule, sont soumis à **l'obligation d'assurance responsabilité civile** par le propriétaire de ces véhicules. Il appartient à l'usager de s'assurer.

▪ Lutte contre le vol des deux roues, marquage obligatoire.



Afin de lutter contre les vols mais aussi d'encourager l'usage du deux roues, la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, instaure **un marquage obligatoire des cycles vendus à compter du 01 janvier 2021.**

A partir du 01 juillet 2021, cette obligation s'étendra également pour tous les vélos d'occasion (à l'exception des modèles enfants dont le diamètre des roues est inférieur à 16 pouces)

◆ CALENDRIER DES FETES

Dans le contexte de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence aucune manifestation n'est prévue à ce jour. Seules les dates commémoratives sont maintenues dans le respect des conditions sanitaires.

LES REMERCIEMENTS

☞ **Aux commerçants ouverts durant les périodes de confinement et qui ont assuré les livraisons à domicile.**

☞ LA BOULANGERIE MOCQUANT

☞ LES JARDINS DE LA SENSEE

☞ LE MARCHE DES SAVEURS

☞ CARREFOUR CONTACT

☞ PHARMACIE ABRAHAM

☞ **Aux personnels communaux**

Marylise, Evelyne, Bruno et Eric pour les permanences assurées durant le confinement.

☞ **A Monsieur Pascal BUKOWINSKI**

Pour l'assistance au développement de nos systèmes informatiques.

☞ **À Degeuser Horticulture**

Pour le fleurissement du cimetière avec leur production non commercialisée due au COVID-19.



☞ **Merci de votre compréhension**

Pour la parution tardive du bulletin due à la priorité donnée à la constitution et à la remise des dossiers de demande de subventions, imposées dans des délais très courts, de façon à bénéficier pleinement du plan de relance économique.

LES NAISSANCES



- ☉ Prune DANAS née le 24 juin 2020
- ☉ Suzanne DELBECQUE née le 07 juillet 2020
- ☉ Noam SALACROUP né le 26 septembre 2020
- ☉ Léandre CEGLA BOITEL née le 30 novembre 2020
- ☉ Clémence CARPENTIER née le 30 décembre 2020

PARRAINAGE REPUBLICAIN

- ❖ Lyam BERNARD ASSET le 01 août 2020
- ❖ Gabrielle BLONDEL CARPENTIER le 25 juillet 2020

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

- ♥ Camille CARPENTIER et Allan BLONDEL
Mariés le 25 juillet 2020



UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

DECES

- Madame Michelle DARRAS née BIDENT le 10 février 2020
- Madame Liliane COSTE née LAMBERT le 08 mars 2020
- Madame Sarah RIVIERE le 08 novembre 2020
- Madame Thérèse LEGRAND née BERNARD le 23 novembre 2020
- Monsieur Paul VERMERSCH le 14 décembre 2020
- Monsieur Francis GUYON le 24 décembre 2020.

INHUMATION

- Madame Raymonde BRICO le 05 février 2020



Une pensée particulière pour notre doyenne Madame Thérèse LEGRAND décédée dans sa 98^{ème} année.

Madame LEGRAND s'est occupée, durant de nombreuses années de la Paroisse notamment en faisant le catéchisme à de nombreux enfants.

Madame LEGRAND est marraine de la nouvelle cloche de l'église, baptisée en 2002, qui s'appelle Thérèse comme son prénom.

Une pensée particulière pour Madame Raymonde BRICO, ancienne conseillère municipale

Madame BRICO a participé pendant de nombreuses années à la vie de notre village, que ce soit par son activité professionnelle que par son engagement au sein du Conseil Municipal.

Raymonde est rentrée au Conseil Municipal de Vis en Artois en 1987 durant le mandat de Monsieur Gilbert COQUELLE et elle exerça ses fonctions jusque 2001.

Raymonde s'est particulièrement investie à la mise en place et au fonctionnement de la première cantine scolaire, ainsi qu'à l'animation du club des aînés conjointement avec Monsieur Jean DELANNOY.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS.

- **EIRL MARTENS – couverture, zinguerie, traitement des toitures**
- **LES JARDINS DE LA SENSEE – maraîchage, vente de légumes et produits régionaux**
- **LES DELICES DE VIS – réouverture de la friterie**
- **AU MUSTANG BURGER – restauration rapide – friterie**
- **FLEURS DE VIE – fleuriste**
- **DESCAMPS Maxence, Conseiller Immobilier**

VIE DE LA PAROISSE

- ✚ Suite au départ de Monsieur l'abbé Jean-Claude FACON qui rejoint la paroisse de St POL SUR TERNOISE, depuis la fin de l'été dernier, la vie de la paroisse Saint VAAST est désormais animée par une équipe pastorale (EP) composée exclusivement de laïcs et accompagnée par le curé de la paroisse voisine, l'abbé Bernard DENIS résidant à Vitry en Artois comme prêtre modérateur.

Bienvenue à Monsieur l'Abbé DENIS.

- ✚ La dernière tranche de travaux concernant l'intérieur de l'église nécessite la fermeture de celle-ci à partir du **vendredi 22 janvier 2021 pour une durée prévisionnelle de 6 mois.**



Maison paroissiale
2 place de l'église – 62223 – FEUCHY - Tél : 03.21.55.01.08
Courriel : paroissestvaast2@gmail.com

NOTRE PAGE HISTORIQUE... par Philippe DEGROOTE

Les natifs de Vis-en-Artois décorés de la Légion d'honneur.



BASSEUX Jean-Baptiste Georges Alcide

Né le 3 novembre 1882 à Vis-en-Artois de Ludovic BASSEUX (employé des contributions indirectes) et de Sidonie WATERLOT.

Profession : employé de commerce puis commerçant.

Services militaires : 18 mois de service militaire, mobilisé le 3 août 1914, blessé le 2 mars 1915 à Beauséjour en Champagne, amputé de la cuisse gauche au 1/3.

Médaillé militaire le 10 septembre 1915.

Services civils : rédacteur à la préfecture de Dijon de 1916 à 1924.

Marié le 5 octobre 1920 à Dijon à Jeanne BRIET

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 18 novembre 1938, en qualité d'ancien sergent au 43^e Régiment d'Infanterie.

Décédé le 26 janvier 1956.

BLANCHARD Louis-Marie

Né le 28 juillet 1855 à Vis-en-Artois de Stanislas Marie BLANCHARD et de Marie Victorine LEMAIRE.

Services militaires : engagé volontaire pour 5 ans à Arras, le 29 juillet 1873, incorporé au 1^{er} escadron du 2^{ème} régiment du train des équipages militaires. Brigadier, 6 mai 1874. Brigadier-chef, 21 avril 1875. Maréchal des logis, 29 août 1875. Maréchal des logis-chef, 8 février 1878. Adjudant, 24 août 1879.

Corps expéditionnaire au Tonkin du 17 janvier 1884 au 21 juin 1886 : sous-lieutenant, 22 octobre 1884. Lieutenant en 2nd, 16 mars 1886.

Lieutenant en 1^{er}, 10 mai 1887. Capitaine en 2nd, 10 juillet 1894. Capitaine en 1^{er}, 24 avril 1900. Capitaine de réserve, 19 janvier 1908. Chef d'escadron, 2 avril 1912. Rappelé par décret de mobilisation générale, le 2 août 1914, en qualité de chef d'escadron 5^{ème} Armée service des convois de ravitaillement. Blessé le 18 juillet 1918 à Sézanne, puis évacué à l'hôpital complémentaire de Troyes.

Marié le 28 août 1889 à Pont-L'abbé (Finistère) à Jeanne Clara Lucie FOLARD.

Récipiendaire de la médaille du Tonkin.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 29 décembre 1896 en qualité de capitaine en 2nd au 1^{er} escadron du train des équipages militaires.

Promu officier de la Légion d'honneur par décret du 4 mai 1916 en qualité de chef d'escadron territorial au service des étapes de la 5^{ème} Armée.

Décédé le 11 décembre 1930 à Nice.

GAUGAIN Paul Aristide

Né le 11 mars 1870 à Vis-en-Artois de Hippolyte Théodore GAUGAIN (employé des contributions indirectes) et de Clara PARSY.

Marié le 31 mai 1902 à la mairie de Constantine (Algérie) à Marie Thérèse Nicolette LEFEVRE.

Incorporé au 43^{ème} régiment d'infanterie, le 12 novembre 1891, 1^{ère} section d'infirmiers militaires le 9 juillet 1892 en qualité de soldat de 2^e classe. Caporal fourrier, 24 septembre 1893. Sergent fourrier, 24 mars 1894. Sergent infirmier, 26 octobre 1895.

Rengagé le 14 mai 1898 pour 2 ans.

Rengagé le 2 août 1900 pour 5 ans. Adjudant infirmier, 7 janvier 1904 à la 21^{ème} section d'infirmiers militaires.

Officier d'administration de 3^{ème} classe, 23 mars 1910 à Constantine puis à Sétif (Algérie). Officier d'administration de 2^{ème} classe, 23 mars 1912 à la Direction du service de santé du 3^{ème} corps d'armée.

Décoré de la médaille militaire par décret du 11 juillet 1909 du Ministère de la Guerre.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1912 en qualité d'officier d'administration de 2^{ème} classe à la Direction du service de santé du 3^{ème} corps d'armée.

Décédé le 2 février 1949 à Talence (Gironde).

WISEUR Jules Augustin

Né le 21 février 1836 à Vis-en-Artois de Augustin WISEUR (marchand épicier) et de Marie Augustine DELAINE (épicière).

Vétérinaire, chef du service sanitaire du Pas-de-Calais.

Président d'honneur du Cercle Agricole du Pas-de-Calais.

Président de la Société de mutualité scolaire des cantons d'Arras.

Président de la Société d'instruction et d'éducation de l'arrondissement d'Arras.

Président du Comité d'Alliance d'hygiène sociale d'Arras.

Secrétaire de la Société de médecine vétérinaire du Nord et du Pas-de-Calais.

Secrétaire général de la fédération des sociétés agricoles du Pas-de-Calais.

Secrétaire du Conseil départemental d'hygiène et de salubrité.

Ancien secrétaire de la Société Centrale d'agriculture du Pas-de-Calais.

Membre du Comité d'armement du Pas-de-Calais, sous le gouvernement de la défense nationale, et chargé d'acheter 300 chevaux pour les besoins de l'armée du Nord.

Membre de l'Académie d'Arras, de la Société centrale des médecins vétérinaires, du Comité de surveillance de l'école d'agriculture de Berthonval, de la Commission départementale d'encouragement à la production chevaline et de la Société nationale d'agriculture de France.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 31 décembre 1881.

Sénateur du Pas-de-Calais, membre de la Commission de l'armée, du 1^{er} août 1897 au 10 janvier 1920.

 **WATEL** Augustin

Né le 19 mars 1881 à Vis-en-Artois de François Watel (domestique) et Aglaé LEDENT.

Marié à Abbeville le 22 août 1904 avec Louise Marie Sophie GODFROY.

Profession : sous-directeur au Crédit du Nord.

Services militaires : soldat de 2^e classe le 14 novembre 1902, caporal du 4 août 1903 au 18 septembre 1903, 2 périodes comme sergent, sergent du 12 août 1914 au 11 octobre 1915, sergent-major du 12 octobre 1915 au 28 janvier 1916, sous-lieutenant chef de section du 29 janvier 1916 au 18 janvier 1917, officier d'approvisionnement du 18 janvier 1917 au 18 mars 1919, lieutenant à compter du 28 janvier 1918, démobilisé le 19 mars 1919.

Titulaire de la Croix de Guerre.

1^{ère} citation à l'ordre de la division le 29 juin 1916,

2^{nde} citation à l'ordre de la division le 1^{er} septembre 1917,

3^{ème} citation à l'ordre du régiment le 24 janvier 1919.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 5 novembre 1928 en qualité de lieutenant d'infanterie du centre de mobilisation n° 22.

Décédé le 26 novembre 1928 à Paris (13^e).

 **MERLOT** Augustin Denis Joseph

Né le 12 mars 1889 à Vis-en-Artois de Jean François Augustin MERLOT (gendarme) et Augustine PRONIER.

Dossier non communicable.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Une pensée particulière pour Madame Janine MOCQUANT

Habitante de la commune, née le 13 mai 1929 et décédée le 27 janvier 2013.

Nommée Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 13 juillet 2004.
Elle a reçu cette décoration le 16 janvier 2005 à Vis-en-Artois.

LES COMMÉMORATIONS

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement rendues nécessaires par la lutte contre le coronavirus COVID 19, les cérémonies commémoratives du 26 avril 2020 et du 8 mai 2020 n'ont pas eu lieu. Monsieur le Maire, accompagné de Bruno employé communal, se sont rendus sur les différents sites.

☞ **26 avril 2020 :**

La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Des gerbes sont déposées successivement à la stèle André Mercier, ancien instituteur mort en déportation à Bergen Belsen en 1945 à l'âge de 23 ans et au monument aux morts par Monsieur le Maire.

☞ **8 mai 2020 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**



Dépôt de gerbe par Monsieur le Maire au monument aux morts

☞ 14 juillet 2020 – Fête Nationale



A cette date, nous pouvons à nouveau nous rassembler. Le cortège se dirige vers le monument aux morts.



Dépôt de gerbe au monument aux morts et lecture de la lettre officielle par Monsieur le Maire

☞ 11 novembre 2020 – Cérémonie de l'armistice de 1918

De nouveau, compte tenu des mesures de confinement rendues nécessaires par la lutte contre le coronavirus COVID 19, les cérémonies commémoratives du 11 novembre ont été annulées. Monsieur le Maire et le conseil municipal, le nouveau porte drapeau Monsieur Dominique DARCHEVILLE, le capitaine CLAIRON, Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie de Vis ont pu se rendre sur les différents lieux de recueillement.





Dépôt de gerbe par Monsieur le Maire accompagné du Capitaine CLAIRON et de Monsieur Daniel LADRIERE 1^{er} adjoint.



Monsieur le Maire et Monsieur François LEPOINTE, Maître de cérémonie, déposent au pied du monument aux morts, le plateau des coquelicots offert par Monsieur Chris SMITH, Australien.



Dépôt de gerbe sur la tombe de l'aviateur Rowland Murray WILSON-BROWNE au cimetière communal.



La délégation observe une minute de silence, place du Colonel Arnaud BELTRAME devant la plaque qui porte son nom. Une plaque complémentaire a été posée.



Dépôt de gerbe à la stèle Claude NUNNEY, place du 38^{ème} bataillon de la Force expéditionnaire canadienne.



Depuis quelques temps, nous célébrons des Commémorations de la 1^{ère} Guerre Mondiale dans notre secteur géographique.

De ce fait, nous avons l'occasion de rencontrer et de lier amitié avec des descendants de Soldats qui sont tombés lors de ce conflit.

C'est particulièrement le cas de notre Ami, Maître de cérémonie, François LEPOINT, qui est en contact permanent avec Chris SMITH, Australien.

Ce dernier, pour nous remercier de nos actions, dans le cadre du Devoir de Mémoire, a offert à la Commune de Vis-en-Artois, des coquelicots réalisés en laiton à partir du corps de balles récupérées, avec inscrits sur chaque, les noms des 28 Soldats Vissois Morts pour la France, gravés sur le Monument aux Morts.

Une délégation restreinte d'élus et représentant des forces de l'ordre, ont déposé une gerbe au Vis-en-Artois British Cemetery and Memorial.



Les manifestations organisées dans la commune

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence, à partir du 17 mars 2020, toutes les manifestations et festivités ont été annulées.

☞ **Le 19 janvier 2020 : présentation des vœux de Monsieur le Maire.**



De nombreux Vissoises et Vissois et élus locaux ont honoré l'invitation de Monsieur le Maire. Parmi l'assistance Monsieur Bruno DEVERGER Député du Pas de Calais, Monsieur Jacques PETIT, Maire de Marquion, Vice-président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, Conseiller Régional, Madame Bénédicte MESSAENNE-GROBELNY Vice-présidente du Conseil Départemental du Pas de Calais, Monsieur Martial STIENNE, ancien Conseiller Départemental. Ainsi que de nombreux Maires, Vice-présidents de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, le Commandant de la Communauté de Brigade de gendarmerie de VIS en ARTOIS, le Capitaine Yves CLAIRON et le chef du Centre d'incendie et de Secours de MARQUION le Lieutenant Stéphane MORIEUX.



Pour respecter la loi, année électorale oblige, Monsieur Christian THIEVET, maire, a commenté l'actualité, insistant sur les enjeux environnementaux et sociaux, avant de commenter la rétrospective de l'année écoulée



Intervention de Monsieur Bruno DUVERGER, qui souligne l'humanisme du discours de Monsieur le Maire.



Intervention de Madame Bénédicte MESSAENNE-GROBELNY



Intervention de Monsieur Jacques PETIT



Les élus ainsi que les représentants de la Gendarmerie, de l'armée, du service incendie. Auprès de Madame Bénédicte MESSAENNE-GROBELNY, Monsieur Jean-Pierre CUVILLIER Maire honoraire de SAUDEMONT



Echanges autour du buffet préparé par l'équipe municipale.



La charte du Droit de Cité accordé au régiment du Cameron Highlanders of Ottawa était exposée.

☞ Le 23 février 2020 : Repas des aînés

Traditionnel repas des aînés !

70 aînés ont participé à cette journée.

Au menu : Joyeuse Mise en Bouche - Délice d'Argenteuil - Mystère de la Coquille - Elle n'a jamais menti ! - Un Zeste de Fraîcheur - Vagues de Verdure et Farandole de nos Provinces - Gourmandises du Palais - le Prince Noir et sa Suite ...



Roger et l'équipe municipale ont organisé, préparé et servi ce succulent repas...





Très belle ambiance, chants, danses, humour, ont été au rendez-vous de cette journée, l'animation était assurée par Benjamin PROYART, imitateur de l'acteur BOURVIL.





*Monsieur le Maire honore la doyenne et le doyen de l'assemblée
Madame ADAM Aurélienne et Monsieur René LALIN*



☞ **Le 18 septembre 2020 : reportage de TF1 « l'école et son histoire »**

La commune a bénéficié d'une mise en lumière nationale lors du journal de 13 heures de TF1 le 1^{er} octobre 2020 avec tout particulièrement son école et son histoire.



« C'est une école qui a une âme » confie Madame LOURDAUX, institutrice depuis 13 ans à Vis-en-Artois.

Le bâtiment au même titre que l'église Saint-Martin, la mairie et la Poste, fait partie d'un même ensemble architectural conçu dans les années 1920 par l'architecte Marcel Bonhomme.

Au fil du sujet, on découvre aussi les secrets de cette école sous laquelle a été creusé un souterrain où les instituteurs cachaient leurs élèves, pour les protéger des bombardements, pendant la Seconde Guerre Mondiale. .



Photo aérienne prise lors du passage du drone au dessus de l'église



La journaliste Marion FIAT et le caméraman Thierry CHARTIER de TF1 organisent les prises de vues.



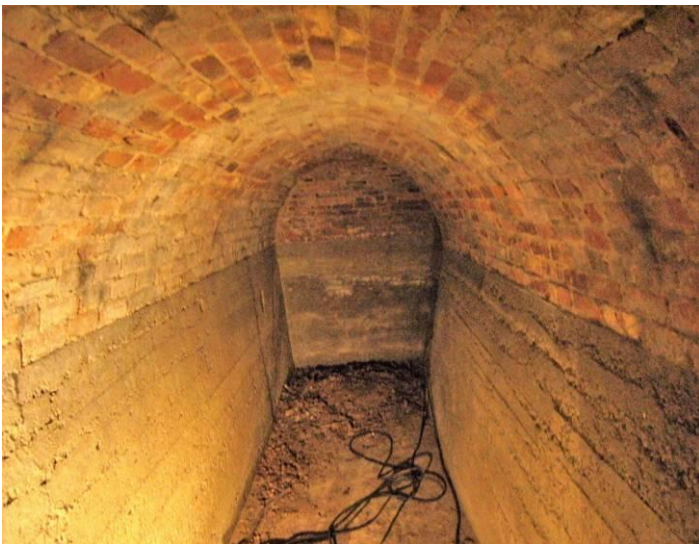
Cheminement dans le parc vers l'entrée du souterrain.



Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur et Madame BERNARD, arrive à l'entrée du souterrain.



Le souterrain datant de la Seconde Guerre Mondiale se trouve toujours en parfait état, soubassement en béton armé et voûte en briques.



Retour à l'air libre après la visite.

☞ Le 13 décembre 2020 : remise des jouets



En raison des conditions sanitaires strictes, le Père Noël a déposé les jouets de Noël à la salle polyvalente. La distribution a eu lieu dans le respect des gestes barrières et suivant une programmation par tranche d'âge.

☞ Le 19 décembre 2020 : colis de Noël aux Aînés

Cette année, vu le contexte sanitaire lié au Covid 19, 82 colis ont été préparés dans la salle polyvalente.



La distribution s'est faite le samedi par les membres du conseil municipal et du CCAS, aux seuils des portes des maisons.



Seul Monsieur le Maire s'est rendu chez la doyenne de notre village, Madame Aurélienne ADAM née le 29 septembre 1926 à Bruay en Artois. Elle a eu 4 enfants, 20 petits enfants et arrière.

Excellente cuisinière et couturière, elle a participé activement aux nombreuses festivités sportives et familiales dans la commune.

